



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

**OFFRE D'EMPLOI
Compatible RenoïRH**

Intitulé du poste :

Agent d'exploitation spécialité électricité

N° RenoïRH de la fiche de poste

1739750142

Catégorie

Catégorie C (employé)

Famille d'emploi

Emploi

Agent atelier fer

Spécialité RNCP (facultatif)

Agent spécialité électricien

Management

Non

Niveau min d'expérience (facultatif)

Confirmé

**Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou
autre décomposition de
l'organigramme**

*Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer
(DTAM) / Service Routes Constructions et Bâtiments
(SRCB) / Unité Parc et Mines (UPM)*

Localisation

Route de la pointe Blanche à Saint-Pierre (97500)

Date de vacance du poste

Poste à pourvoir le

1^{er} février 2026 (date prévisionnelle d'embauche)

Date limite de candidature

22 octobre 2025

Télétravail

Non

Rémunération (facultatif contractuel)

Nature du contrat

ecologie.gouv.fr
mer.gouv.fr

Documents à transmettre

Mail à qui adresser les candidatures

**PASA (obligatoire)
(Programme-Action-Sous-Action)**

217-15 UTAH

1-« Vos missions en quelques mots » ;

- Tous travaux d'entretien et de rénovation dans les bâtiments y compris les études si l'importance des travaux est modérée. Le bureau d'étude du SRCB UCP sert d'appui technique, il réalise les plans si nécessaire.
- Travaux d'électricité bâtiment.
- Maintenance et mise en conformité des installations électriques.
- Maintenance d'équipement spécifiques : portes de garages, machines outils, matériels sous pression (vérification des compresseurs), matériel de levage (pont roulant, pont élévateur...).
- Travail en collaboration avec les ateliers (en particulier mutualisation des moyens et du personnel avec l'atelier bois pour différents chantiers).
- Montage des chapiteaux de la Collectivité Territoriale.
- Participation aux astreintes durant la période de Viabilité Hivernale.

2-« Profil Recherché »

En matière de compétences techniques :

- Maîtriser l'automatisme, la domotique et l'électronique.
- Raccorder des équipements informatiques, de téléphonie ou encore d'incendie ou autres.
- Connaître les règles et normes de sécurité
- Connaître les règles de sécurité du travail sous tension.

En matière de compétences transversales :

- Disponibilité en période de maintien de la viabilité hivernale
- Connaissance de tous les services de la DTAM et des règles déontologiques
- Utilisation des outils informatiques
- Permis B

En matière de compétences relationnelles :

- Esprit du travail en équipe indispensable
- Compétences dans les différents domaines d'intervention de l'atelier
- Bonnes relations humaines

Mode d'acquisition en formation initiale ou continue ainsi qu'en compagnonnage.

3- « Qui sommes-nous ? »

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est un territoire français situé en Amérique du Nord doté d'une biodiversité unique (forêt boréale) qui comprend deux îles principales : Saint-Pierre et Miquelon-Langlade. L'enjeu de développement constitue un objectif prééminent des politiques publiques développées par l'ensemble des acteurs de ce territoire.

La DTAM (près de 170 agents) porte dans une approche transversale les missions dévolues aux directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) aux directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), et aux directions de la Mer (DM), ainsi que la direction du port d'intérêt national et la représentation de l'ADEME sur l'archipel.

ecologie.gouv.fr

mer.gouv.fr

La DTAM est par ailleurs mise à disposition du conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon dans de nombreux domaines : infrastructures routières, aéroportuaires, entretien du patrimoine immobilier, aides au logement...

L'agent est sous l'autorité hiérarchique directe du responsable de l'atelier fer.

L'atelier travaille sous la responsabilité de l'adjoint du chef de Parc.

Cet atelier est en contact avec tous les services de la DTAM et les autres administrations pour lesquels il intervient.

Le Parc est composé de 23 agents répartis en 6 structures :

- atelier poids lourds : 5 agents (1 chef d'équipe principale + 4 AEP mécaniciens)
- atelier véhicules légers : 4 agents (1 chef d'équipe principal + 3 AEP mécaniciens)
- atelier bois : 4 agents (1 chef d'équipe principale + 3 AEP)
- atelier fer : 4 agents (1 TSDD + 1 chef d'équipe principal + 2 AEP)
- magasin : 2 agents (1 chef d'équipe principal + 1 AEP)
- bureau : 4 agents (une comptable, une secrétaire, un adjoint et un chef de Parc)

4-« Informations complémentaires »

Contacts :

Chef de parc et mines : Tatiana Urtizbérrea - 05 08 41 12 70 – 05 08 55 12 70

Adjoint au chef de parc : Eric De Arburn - 05 08 41 12 71 – 05 08 55 12 76

Responsable de l'atelier fer : Philippe Coste - 05 08 41 32 04 – 05 08 55 32 04

5- « Conditions particulières d'exercice »

Conditions de travail :

- 2 véhicules mis à disposition de l'atelier Fer
- Téléphones fixe et portable
- Outillage individuel et collectif
- Heures fixes
 - matin : 7h30- 12h00 du lundi au vendredi
 - après midi : 13h00-16h30 du lundi au jeudi sauf vendredi de 13h00 à 15h00